

LE FANTASQUE.

N. AUBIN, Rédacteur.

W. H. ROWEN, Imprimeur.

PROPRIÉTAIRES.

No. 46, Rue Grant; St. Roch.

No. 7, Rue des Prairies; St. Roch.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Prix: deux Sous.

Vol. 3.

Quebec, 22 Juillet, 1841.

No. 63.

MÉLANGES.

LE TERME.

Peut-être ignorez-vous qu'il y eut autrefois un savant du nom de Dumarsais, quel a rédigé un *Traité des Tropes*. Or, dans ce livre ce savant consacre un paragraphe au trope que les rhétoriciens appellent l'*antiphrase*, et il propose comme comparaison les Euménides, nom doux comme le miel, appliqué aux trois Furies. Euménides soit ; mais cet honnête M. Dumarsais eût certes pu mieux choisir en s'arrêtant tout simplement au mot *terme*.

Jamais assemblage de diphthongues ne fut plus traitre ; ce mot un sarcasme, un bout à l'autre, un paradoxe, une grimace, une dérision. Ne semble-t-il pas, en effet, que ces cinq lettres devraient signifier la fin des angoisses du locataire ? Néanmoins, en dépit du sens grammatical, elles veulent dire le commencement des inquiétudes mobilières de tout individu qui ne possède pas un pouce de terrain en toute propriété. Vit-on jamais plus atroce plaisanterie de la part d'un substantif de deux syllabes ?

Comme on ne le sait que trop, l'année parisienne se divise en quatre termes gaulois qui se poursuivent à grands pas les uns les autres, de trois mois en trois mois, juste un terme par saison. À l'heure qu'il est, le terme de janvier s'éloigne rapidement ; les mains dans les poches de son paletot, tandis que le terme avril arrive ventre à terre.

Le terme n'est pas égal pour tous : au contraire. Pour le prolétaire, la petite bourgeoisie, les petites fortunes, il commence régulièrement le 8 au dernier coup de midi sonnant à l'horloge de l'Hôtel-de-Ville ; il n'arrive que le 15 au soir pour les heureux du siècle. En vain on objectera que ce délai devrait être laissé seul aux premiers qu'aux derniers ; en vain vous vous époumonerez à crier qu'il serait plus juste d'accorder ce temps à ceux qui gagnent leur loyer par leur travail de chaque jour, qu'aux oisifs à qui le bien tombe en dormant. Turenne sait que le bon Dieu se prononce toujours pour les gros escadrons ; les propriétaires n'ont de faveur que pour les gros coffretoirs.

Etre tenu de payer le terme est une chose horrible ; se voir forcé de ne pas le payer est mille fois plus cruel encore.